



Commune de PETIT-BERSAC
Conseil Municipal du 12 Avril 2024 - 18h30

Séance ouverte à 18h45

Secrétaire de séance : Natacha JOSEPH

Absences / Procurations

<i>Absent</i>	<i>donne Procuration à</i>
<i>Marie-Agnès APPAIX</i>	<i>Marie-Christine ANDRIEUX</i>

Ordre du Jour

Décisions du Maire

Délibérations

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 22 Mars 2024

1. Vote du Budget primitif 2024 Assainissement collectif.
2. Vote du Budget primitif 2024 Lotissement.
3. Clôture du budget Lotissement
4. Vote du Budget primitif 2024 Commune.
5. Avenant à la convention de transfert de l'Eclairage Public au SDE24.

Questions diverses

Approbation du Compte-rendu du conseil du 22 Mars 2024.

Rapporteur : Gilles

Délibération : Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 22 Mars 2024.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

Délibérations

1. Vote du budget primitif 2024 Assainissement collectif.

Rapporteur : Gilles

Le maire présente la vue d'ensemble et le détail par chapitre et par section du Budget Assainissement 2024.

ASSAINISSEMENT PETIT-BERSAC - SERVICE ASSAINISSEMENT DE PETIT-BERSAC - BP (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	53 377,00	16 711,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 36 666,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	53 377,00	53 377,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 711,00	13 638,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 927,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 638,00	13 638,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	67 015,00	67 015,00

Hormis les habituelles écritures d'ordre, nous continuons à prendre en charge sur ce budget annexe, la partie du salaire du cantonnier pour le temps qu'il passe à l'entretien des installations, et celui de la secrétaire de mairie pour le temps qu'elle passe sur la comptabilité de ce budget. Cela représente un montant total de 2.200 €, comme l'an passé.

En contrepartie, on verra apparaître une recette du même montant sur le budget Commune.

Comme chaque année on constate un excédent d'exploitation assez confortable, mais pour la première fois nous risquons d'avoir quelques dépenses supplémentaires sur des équipements à réparer. La Saur avec qui nous avons conventionné vient de nous alerter sur quelques désordres à traiter.

Message du responsable de la Saur : « Au niveau du réseau certain regards ne sont pas étanches et génèrent des entrées d'eau parasite dans le réseau. Sur le poste de relevage une des griffes de la pompe est cassée, je vais demander un devis pour voir si ça peut rentrer dans le cadre des petites fourniture prévues dans la convention. »

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Budget Primitif Assainissement collectif pour l'exercice 2024 équilibré en Dépense et en Recette, pour un montant total de 67.015,00 €.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

2. Vote du budget primitif 2024 Lotissement.

Rapporteur : Gilles

Le maire présente la vue d'ensemble et le détail par chapitre et par section du Budget Lotissement 2024.

LOTISSEMENT PETIT-BERSAC (M57) - SERVICE LOTISSEMENT DE PETIT-BERSAC - BP (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	35 398,00	19 858,82
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 539,18
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		35 398,00	35 398,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 976,39	19 858,82
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 117,67
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		32 976,39	32 976,39
TOTAL DU BUDGET (4)		68 374,39	68 374,39

Le budget primitif du Lotissement est reconduit à l'identique de celui de 2023, aucun mouvement n'étant constaté. Ce budget annexe reste donc en excédent en investissement et en fonctionnement.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Budget Primitif Lotissement pour l'exercice 2024 équilibré en Dépense et en Recette, pour un montant total de 68.374,39 €.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

3. Clôture du Budget Lotissement.

Rapporteur : Gilles

Etant donnée l'inertie de ce budget, et compte tenu de l'étroussure de la capacité d'autofinancement de la commune, lors de sa visite annuelle, M. Guignot (Conseiller en développement local) nous a proposé de clôturer le Budget Lotissement, dans le but d'inscrire sur le budget communal une recette supplémentaire pour cette année.

Cette opération consiste à :

- Reverser à la Commune l'avance de 35.398 € faite au budget Lotissement en 2010
- Reverser à la Commune l'excédent de résultat de fonctionnement de 13.117,57 € constaté chaque année.
- Se faire acheter par la Commune la valeur des 2 lots restants pour un total de 19.858,82 €

Le solde de cette opération est de $35.398 + 13.117,57 - 19.858,82 = + 28.656,75$ € qui viendront en recette du budget communal en 2024.

Etant donné qu'il n'y a plus de travaux à investir sur le lotissement, il n'y a plus nécessité de conserver ce budget. C'est ensuite la Commune qui gèrera directement la vente des 2 terrains résiduels.

Certains conseillers demandent toutefois que soit vérifié le zonage de ces terrains par suite d'un éventuel rachat par la commune afin qu'ils restent constructibles, et que le règlement intérieur du lotissement devienne dès lors caduque.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, sous réserve des vérifications précisées ci-dessus, le principe de clôturer en 2024 le budget Lotissement.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

4. Vote du budget 2024 Commune

Rapporteur : Gilles

Le maire présente la vue d'ensemble et le détail par chapitre et par section du Budget Commune 2024.

COMMUNE DE PETIT-BERSAC (M57) - MAIRIE DE PETIT-BERSAC - BP (projet de budget) - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	53 990,82	88 024,45	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	7 309,00	8 048,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 34 772,63	(si solde positif) 0,00	
=		=	=	
Total de la section d'investissement (2)		96 072,45	96 072,45	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	321 190,07	220 210,64	
+		+	+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 100 979,43	
=		=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		321 190,07	321 190,07	
TOTAL DU BUDGET (4)		417 262,52	417 262,52	

En Investissement, comme attendu les Dépenses seront limitées en 2024, pour un montant de 19.600 €, dont 7.300 € pris en charge par l'assurance pour la réfection de la toiture du hangar. On ajoute à cela les 19.858 € de rachat des terrains du lotissement, qui sont financés par la clôture du budget Lotissement, qui gonfle exceptionnellement les Recettes d'investissement de 35.398 €. Par mesure de prudence, le solde de cette opération n'est pas réinvesti, si bien que notre capacité d'autofinancement reste de l'ordre de 13.000 €.

En fonctionnement, les Dépenses en hausse sont entre autres le reflet de l'augmentation du point d'indice sur les salaires et indemnités pour 6.500 €, des quelques travaux de voirie ou d'entretien des bâtiments communaux (église) pour 8.000€, des frais de justice pour 13.500€. En revanche on constate une baisse du financement des opérations d'investissement de 24.000 €, correspondant au peu d'investissement réalisé cette année. Comme déjà évoqué, les Recettes de fonctionnement sont également gonflées de l'excédent du budget de fonctionnement du Lotissement pour 13.117 €.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le Budget Primitif Commune pour l'exercice 2024 équilibré en Dépense et en Recette, pour un montant total de 417.262,52 €.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

5. Avenant à la convention de transfert de l'Eclairage Public au SDE24.

Rapporteur : Gilles

L'avenant porte sur le mode de règlement des dépenses relatives à l'Eclairage Public. Il s'agit d'autoriser le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24) à prélever le montant de ces dépenses.

Délibération : Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'avenant à la Convention de transfert de l'éclairage public au SDE24.

Pour : 10	Abstentions : 0	Contre : 0
------------------	------------------------	-------------------

Questions diverses

1. Agenda

- 13/04/2024 : Lâcher de truites et casse-croûte de la Pêche.
- 21/04/2024 : Repas gallo-romain (Musée)
- Avril : Châteaux en fêtes

2. Panneaux d'arrêts de car scolaire

Il reste des panneaux de signalisation à installer au Chabout et à l'ancienne Gare.

3. Actions Zone Humide de Mirand

Groupe de travail constitué : Jean-Luc, Isabelle, Natacha, Josette, Gilles
Axe prioritaire : actions en faveur des agriculteurs.

Séance clôturée à 21h15